

## 14 janvier 2007 – Rencontre des Gadzarts chrétiens

### Au près comme au loin, Servir par son métier au nom de sa foi

Un beau programme. Les compétences que l'on acquiert grâce à une bonne formation ne sont pas uniquement un enrichissement personnel, mais un capital à mettre au service des autres. Les dons de l'Esprit, rappelait la 2<sup>ème</sup> lecture de la messe d'aujourd'hui, sont reçus en vue du bien de tous. Notre foi nous pousse à partager les dons que nous avons reçus au près comme au loin, chez nous comme à l'étranger. La rencontre avec la Délégation Catholique pour la Coopération vous a sans doute rappelé que des pays moins développés que ceux d'Europe occidentale avaient besoin de l'engagement de coopérants qualifiés et désintéressés. Là encore, la foi chrétienne nous pousse à partager avec ceux qui ont moins de chances que nous. Bien entendu, ces appels sont adressés principalement aux laïcs chrétiens.

Le 2<sup>ème</sup> Concile du Vatican, clôturé le 8 décembre 1965, nous a laissé un enseignement impressionnant sur la vocation et la mission des fidèles laïcs, principalement dans le chapitre 4 de la Constitution Lumen Gentium et dans le décret Apostolicam actuositatem sur l'apostolat des laïcs. Cet enseignement fut ensuite repris et développé, en 1987, par un Synode qui aboutit, en 1988, à la publication de l'Exhortation apostolique postsynodale Christifideles Laici sur la vocation et la mission des fidèles laïcs dans l'Eglise et dans le monde.

#### 1. – Vatican II et les laïcs

Rappelons brièvement l'enseignement de Vatican II sur les laïcs.

Tous les baptisés sans exception participent, de façon différenciée certes, à la mission sacerdotale, prophétique et royale du Christ.

Entre les ministères ordonnés et les fidèles laïcs, il y a une totale égalité, même si les missions diffèrent et si les premiers appartiennent à la hiérarchie de l'Eglise : « *Pour vous, je suis évêque, déclarait saint Augustin, avec vous, je suis chrétien* ».

C'est le temporel, le séculier, qui est le domaine propre des fidèles laïcs : « *De par leur vocation, il revient aux laïcs de chercher le Royaume de Dieu en administrant les choses temporelles et en les ordonnant selon Dieu. Ceux-ci vivent dans le siècle, engagés dans toutes et chacune des affaires du monde, plongés dans l'ambiance où se meuvent la vie de famille et la vie sociale dont leur existence est comme tissée. C'est là qu'ils sont appelés par Dieu, jouant ainsi le rôle qui leur est propre et guidés par l'esprit évangélique, à travailler comme de l'intérieur, à la manière d'un ferment, à la sanctification du monde et à manifester ainsi le Christ aux autres, principalement par le témoignage de leur propre vie, par le rayonnement de leur foi, de leur espérance et de leur charité. C'est à eux qu'il revient particulièrement d'illuminer et d'ordonner toutes les choses temporelles, auxquelles ils sont étroitement liés, en sorte qu'elles soient toujours accomplies selon le Christ, qu'elles croissent et soient à la louange du Créateur et Rédempteur* » (Lumen Gentium, n°31).

Voilà, rapidement exprimées, la vocation et la mission des fidèles laïcs dans le monde. Vocation et mission, oh combien exigeantes mais indispensables pour que « *le plan divin du salut se réalise toujours davantage dans chacun des hommes en tous les temps et par toute la terre* » (ibid. n°33).

L'engagement des fidèles laïcs est particulièrement important pour évangéliser le monde de la politique et de l'économie.

« *Les laïcs, précise encore Vatican II, sont par-dessus tout appelés à rendre l'Eglise présente et agissante en tout lieu et en toute circonstance où elle ne peut devenir le sel de la terre que par leurs interventions* » (ibid.). En d'autres termes, il y a des temps et des lieux où les fidèles laïcs sont irremplaçables.

Si le séculier est le lieu spécifique de l'engagement des fidèles laïcs, il n'est pas exclu – et on le fait beaucoup depuis un certain nombre d'années en raison de la pénurie des prêtres, surtout depuis la promulgation de Christifideles Laici – qu'ils collaborent à la mission propre des ministres ordonnés, c'est entre autres le cas des catéchistes, des laïcs en mission ecclésiale, des membres des équipes d'animation pastorale. Mais c'est d'abord en répondant à leur vocation et à leur mission au cœur du monde que les fidèles laïcs réalisent ce que l'Eglise attend d'eux.

## **2. – Le renouveau spirituel issu de Vatican II, des questions inédites**

Depuis la clôture de Vatican II, une riche effervescence s'est manifestée chez les fidèles laïcs qui est pour une bonne part un fruit de l'Esprit Saint. Des communautés nouvelles ont surgi qui proposent aux laïcs de retrouver aujourd'hui l'idéal des premières communautés chrétiennes. Mais en tout cela, un discernement s'impose.

Est-ce la volonté du Seigneur que des fidèles laïcs, appelés à vivre au cœur du monde pour le sanctifier, s'en écartent pour vivre à la manière des religieux, y compris dans des bâtiments conventuels ou monastiques, portant le cas échéant un habit semblable à celui des consacrés ?

Est-ce la volonté du Seigneur que des fidèles laïcs, appelés à se ressourcer dans les trois sacrements de l'initiation chrétienne, croient bon de revendiquer pour eux-mêmes des formes de consécration qui s'apparentent à celles de la vie religieuse ou des instituts séculiers ?

En ce qui me concerne, je suis de ceux qui pensent qu'il y a là de sérieux risques de confusion voire de déperdition spirituelle et apostolique pour l'Eglise tout entière.

Si les laïcs fuient le monde, qui est le lieu normal de leur sanctification et de leur apostolat, qui ordonnera ce monde selon Dieu ? On se lamente parfois sur les effets de plus en plus ressentis d'une sécularisation malsaine, mais précisément la sécularisation n'est-elle pas due en grande partie à ce que le séculier n'est plus suffisamment habité par ceux dont c'est la vocation et la mission spécifiques.

Il y a urgence à opérer en tout cela un discernement juste et sain et à revenir aux sources et aux moyens de la sainteté chrétienne. La spiritualité chrétienne, qu'il s'agisse des fidèles laïcs ou des ministres ordonnés, ou encore des consacrés, est d'abord fondée sur les trois sacrements de l'initiation chrétienne (que sont le baptême, la confirmation et l'eucharistie) ; pour les fidèles laïcs engagés dans la vie conjugale s'ajoute le sacrement du mariage. La consécration spécifique qui est à l'origine de la vie dite consacrée, comme l'a rappelé l'Exhortation apostolique Vita consecrata, n'est qu'un « *approfondissement unique et fécond de la consécration baptismale* » (n°30).

## **Conclusion :**

Si vous êtes appelés à répondre à la vocation baptismale dans la condition laïque, c'est le monde ou le séculier qui est le lieu de votre engagement et de votre sanctification.

Si vous avez acquis par votre formation des capacités professionnelles, ce n'est pas uniquement pour avoir une vie facile et confortable, mais pour les mettre au service du bien commun, en particulier du développement.

Aussi bien dans le monde économique que dans le monde politique, il n'est jamais facile de choisir les options qu'indique l'Évangile, il faut parfois un véritable héroïsme, d'où l'importance d'une solide formation chrétienne constamment entretenue par la lecture de la parole de Dieu, la prière et les sacrements.

fr. Pierre RAFFIN, o.p.  
évêque de Metz

## **Prière du Missel Romain pour les laïcs**

Tu as voulu, Seigneur,  
que la puissance de l'Évangile travaille le monde  
à la manière d'un ferment ;  
Veille sur tous ceux qui ont à répondre à leur vocation chrétienne  
au milieu des occupations de ce monde :  
qu'ils cherchent toujours l'Esprit du Christ,  
pour qu'en accomplissant leurs tâches d'hommes,  
ils travaillent à l'avènement de ton Règne.